

VILLE DE ROSEMÈRE

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire 23 novembre 2020 à 17 h 30

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et de suivre les consignes de la Santé publique, la séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue sous forme de visioconférence. Les citoyens pourront la visionner sur le [site Web de la Ville](#) grâce à la webdiffusion. Il est à noter qu'il n'y aura pas de plénière avant la séance.

Les citoyens ayant des questions doivent les faire parvenir à greffe@ville.rosemere.qc.ca avant 13 h le 23 novembre 2020, en précisant leur nom complet et la rue sur laquelle ils demeurent.

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Séance extraordinaire du 23 novembre 2020

2 SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

- 2.1 ST-216 – Octroi de mandat – Services professionnels - Étude géotechnique – Travaux d'infrastructures et d'ouvrages municipaux 2021
- 2.2 ST-197 – Octroi de contrat - Travaux de mise à niveau et de mise aux normes du poste de pompage Lauréanne

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 CLÔTURE

Me CATHERINE ADAM
Greffière